

PROCÈS-VERBAL de la 21^e assemblée ordinaire du comité consultatif de toponymie tenue le 16 mai 2019 à 12 h à la salle de conférence du 835, 2^e Avenue.

ÉTAIENT PRÉSENTS les membres Mesdames Denise Dumont et Éveline Laverdière, conseillère, ainsi que Messieurs Jean-Paul Bordeleau, Marcel Bérard et Denys Chabot.

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT Monsieur Éric St-Germain, secrétaire.

Adoption de l'ordre du jour de la 21^e assemblée du comité consultatif de toponymie.

RÉSOLUTION 21-251

L'ordre du jour est adopté en laissant le point varia ouvert.

Adoption et signature du procès-verbal de la 20^e assemblée régulière du C.C.T. tenue le 13 mars 2018.

RÉSOLUTION 21-252

Le procès-verbal de la 20^e assemblée ordinaire du C.C.T. est adopté tel que présenté.

Noms des voies de circulation de la municipalité.

COMMENTAIRE 21-A

Les commissaires prennent connaissance du document déposé. Mme Éveline Laverdière souligne que la rue Elizabeth dans le secteur Val-Senneville est écrite sur une plaque de rue avec un « S ». M. Eric St-Germain souligne qu'il y a effectivement des erreurs d'affichage sur les plaques vertes relevant de l'ancienne municipalité de Val-Senneville. Le responsable des plaques au sein de la Ville de Val-d'Or est M. Rémi Labrecque.

Banque de noms en date du 14 mars 2018.

COMMENTAIRE 21-B

Les commissaires prennent connaissance du document qui est toujours évolutif. Le recueil devra être mis à jour pour donner suite aux recommandations de la présente rencontre.

Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif de toponymie.

RÉSOLUTION 21-253

- | | |
|---------------|---|
| CONSIDÉRANT | que les commissaires prennent connaissance de la résolution 2018-369 renouvelant le mandat de certains commissaires du comité consultatif de toponymie; |
| CONSIDÉRANT | que les mandats respectifs de MM. Denys Chabot, Jean-Paul Bordeleau et Marcel Bérard à titre de commissaires du CCT se terminent le 19 mars 2020; |
| CONSIDÉRANT | que le mandat de Mme Éveline Laverdière et de Mme Denise Dumont se terminait le 20 mars 2019; |
| CONSIDÉRANT | que Mme Éveline Laverdière et Mme Denise Dumont désirent renouveler leur mandat au sein de ce comité; |
| IL EST RÉSOLU | de recommander au conseil de ville de renouveler le mandat des deux commissaires. |
-

Élections :

- A) Nomination d'un président;
- B) Nomination d'un vice-président.

RÉSOLUTION 21-254

- CONSIDÉRANT que selon l'article 7 du règlement 2015-42, le président est nommé par les membres du comité à la première séance de chaque année. En même temps que la nomination du président, le comité nomme un vice-président parmi ses membres. Ce dernier préside les assemblées en cas d'absence du président;
- CONSIDÉRANT que Mme Dumont propose la candidature de M. Bordeleau à titre de président;
- CONSIDÉRANT que les commissaires sont favorables à la candidature de M. Bordeleau et que ce dernier accepte la présidence;
- CONSIDÉRANT que Mme Dumont propose la candidature de M. Chabot à titre de vice-président;
- CONSIDÉRANT que les commissaires sont favorables à la candidature de M. Denys Chabot;
- CONSIDÉRANT que M. Denys Chabot est disposé à poursuivre son mandat à titre de vice-président du comité consultatif de toponymie;
- IL EST RÉSOLU de nommer à titre de président M. Jean-Paul Bordeleau et M. Denys Chabot à titre de vice-président.

Dépôt d'une copie du bulletin municipal Contact volume 17, numéro 9, novembre 2018.

COMMENTAIRE 21-C

Les commissaires prennent connaissance de ce document.

Attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec « Quai de la Baie-Carrière, Quai du chemin-de-la-Mine-Goldex, Quai du Lac-Blouin ».

COMMENTAIRE 21-D

Les commissaires prennent connaissance de l'attestation d'officialisation. Les commissaires soulignent que nous y retrouvons seulement les trois quais et aucune des rampes de mise à l'eau.

Douze toponymes gagnent le cœur de la commission de toponymie.

COMMENTAIRE 21-E

Les commissaires soulignent l'originalité des toponymes.

Décès de Mme Yolette Lévy le 6 décembre 2018.

RÉSOLUTION 21-255

- CONSIDÉRANT que tous reconnaissent l'implication de Mme Yolette Lévy à la vie valdorienne;
- CONSIDÉRANT que Mme Lévy fut conseillère municipale de 1996 à 2009;
- CONSIDÉRANT qu'elle s'établit à Val-d'Or en 1969 avec son conjoint, lui aussi enseignant à la polyvalente Le Carrefour;
- CONSIDÉRANT qu'elle fut présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue;
- CONSIDÉRANT qu'elle était très engagée dans les mouvements féministe et communautaire;
- CONSIDÉRANT que Mme Yolette Lévy est née en 1938 et est décédée le 6 décembre 2018 à l'âge de 80 ans à la Maison de la Source Gabriel de Val-d'Or;

- CONSIDÉRANT que le comité sur la parité du Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue a créé le prix honorifique Yolette-Lévy qui sera décerné chaque année en reconnaissance de l'implication et de la contribution exceptionnelle d'une femme à l'égalité et la parité en région;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de Val-d'Or de porter le nom de Mme Yolette Lévy au sein de la banque de noms pour une dénomination future.

Décès de M. Peter Ferderber le 2 février 2019.

RÉSOLUTION 21-256

- CONSIDÉRANT que M. Peter Ferderber fut un acteur important de l'industrie minière en Abitibi;
- CONSIDÉRANT qu'il est reconnu comme étant l'un des plus importants prospecteurs du Québec voire du Canada;
- CONSIDÉRANT qu'à l'âge de 7 ans, il s'installe avec ses parents dans l'une des maisons du village de bois rond de Bourlamaque en 1934;
- CONSIDÉRANT que sa famille aurait été l'une des premières à se construire une maison privée à Bourlamaque;
- CONSIDÉRANT que sa plus grande découverte est le filon aurifère qui a mené à l'exploitation de la mine Belmoral;
- CONSIDÉRANT qu'au cours de sa carrière, il a pris part à la découverte de 8 gisements aurifères de l'Abitibi et d'ailleurs : Belmoral, Beacon 2, Géant Dormant, D'Or Val, Hemlo, Mines Aurizon, Bras D'Or et River Gold;
- CONSIDÉRANT qu'un chemin donnant accès à la mine Canmet porte son nom ainsi que Beacon Gold Mill inc. où se trouvait D'Or Val Mines. Le chemin Peter-Ferderber n'est pas reconnu par la Commission de toponymie du Québec puisque M. Ferderber n'était pas décédé depuis plus d'un an lors de sa dénomination;
- CONSIDÉRANT que M. Peter Ferderber est né en Slovaquie et est décédé le 2 février 2019 à l'âge de 92 ans au CISSS AT de Val-d'Or;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de Val-d'Or de porter le nom de M. Peter Ferderber au sein de la banque de noms pour une dénomination future.

Suggestion d'embellir Val-d'Or en hommage à M. Ludger Marcoux.

COMMENTAIRE 21-F

Suivant la résolution 19-231 du CCT, il y aurait une plaque au jardin communautaire de l'église St-Sauveur en l'honneur de M. Ludger Marcoux.

Les commissaires sont d'avis qu'il y a lieu de trouver de nouveaux moyens de diffusion, autre que la plaque de rue, afin de souligner le passage des gens d'exception sur notre territoire. La plaque de rue comporte des limitations concernant les informations d'intérêt.

Le circuit héritage est un bon exemple. La plaque commémorative relate la contribution d'une personne tout au long de sa vie. Elle permet d'aller plus en détail dans la contribution de cette personne au sein de sa communauté.

Le livre « Au cœur des artères de Val-d'Or » est un autre moyen original afin de diffuser l'histoire de nos noms de rues. Le site internet de la Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or permet aussi de dresser un portrait de ceux qui ont marqué notre histoire.

Complément d'information concernant la demande de Mme Nicole Binette de dénommer une rue en l'honneur de M. Léon Binette.

COMMENTAIRE 21-G

Mme Denise Dumont a mis la main sur de l'information complémentaire concernant la famille Binette. Mme Dumont précise qu'un Binette aurait été à l'emploi de la Ville de Val-d'Or. La conjointe de M. Léon Binette, Mme Marie-Anne Beaulieu a reçu un certificat de centenaire du gouverneur.

Demande de M. Normand Desrochers de dénommer une rue en l'honneur de deux pionniers de Val-d'Or, M. Thomas Desrochers et M. Georges-Henri Desrochers.

RÉSOLUTION 21-257

- CONSIDÉRANT que le dossier déposé fait référence à deux frères Thomas et Georges-Henri Desrochers;
- CONSIDÉRANT que M. Normand Desrochers désire que la Ville de Val-d'Or nomme une rue Desrochers puisqu'il n'y a pas de rue Desrochers sur le territoire de Val-d'Or;
- CONSIDÉRANT que M. Thomas Desrochers a façonné sa carrière au niveau de la construction;
- CONSIDÉRANT que plusieurs Desrochers ont laissé leur marque dans l'histoire de la Ville de Val-d'Or;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de porter le nom de Desrochers au sein de la banque de noms pour une dénomination future.
-

Demande de M. Miville Morin de dénommer une rue du secteur de Sullivan en l'honneur de son grand-oncle M. Albert Morin.

RÉSOLUTION 21-258

- CONSIDÉRANT que M. Albert Morin serait arrivé à Sullivan en 1937 dans le but d'y construire l'Hôtel Kamouraska. Après un an, l'édifice fut transformé en maison de chambres puis en appartements;
- CONSIDÉRANT que M. Albert Morin fut aussi surintendant du Moulin de la Sullivan;
- CONSIDÉRANT que l'on retrouve une rue Morin dans le secteur des « M ». Le conseil de ville n'a pas ajouté de prénom à cette rue. Nous retrouvons plusieurs familles Morin qui ont laissé leur marque au sein de la Ville de Val-d'Or. L'appellation rue Morin fait référence à M. Joseph Morin. Arrivé à Val-d'Or en 1942, il achète le greffe du notaire J.-A. Desjardins. Il fut délégué, pendant de nombreuses années, à la Chambre des notaires de Montréal pour le district de l'Abitibi-Témiscamingue. Il fut membre fondateur de la bibliothèque municipale de Val-d'Or, en 1948. Il épousa Mme Estelle Leclerc en 1950;
- CONSIDÉRANT que le comité consultatif de toponymie désire éviter les doublons ou les dénominations pouvant apporter une certaine confusion;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de porter le nom de Albert Morin au sein de la banque de noms pour une dénomination future.
-

Demande de Mme Christine Bellavance, M. Mario Bellavance et Mme Annie Bellavance de soumettre le nom de M. Marie-Louis Bellavance à la banque de noms.

RÉSOLUTION 21-259

- CONSIDÉRANT que le nom de Bellavance est bien connu au sein de l'ex-municipalité de Dubuisson en raison de la présence du garage mécanique au centre du village;
- CONSIDÉRANT que M. Marie-Louis Bellavance est né le 5 février 1936 à Ste-Claire, Dorchester et est décédé le 29 juin 2014 à Val-d'Or;

CONSIDÉRANT que M. Bellavance a travaillé à la mine Gold Fields. De 1957 à 1961, il travaille au garage de son frère M. Gaston Bellavance. De 1961 à 1965, il est employé de la mine East Malartic puis à la mine Camflo de 1965 à 1967. Il fait l'acquisition du garage Dubuisson le 17 avril 1967;

CONSIDÉRANT qu'il était membre du club Optimiste de Dubuisson;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de porter le nom de Bellavance au sein de la banque de noms pour une dénomination future.

Demande de M. Daniel Gagné de changer le nom de l'avenue Brébeuf pour avenue Gene-MacLellan.

RÉSOLUTION 21-260

CONSIDÉRANT que le concept des noms de rue dans ce secteur est selon la chronologie A, B, C, D. Nous y retrouvons ainsi les avenues Abitibi, Brébeuf, Chapais et Delorimier;

CONSIDÉRANT que certaines personnes y voient même une suite avec Esplanade, Forest, Germain et Hôpital;

CONSIDÉRANT que l'avenue Brébeuf rend hommage à Jean de Brébeuf, né à Condé-sur-Vire, en France. Jésuite, le père Brébeuf vient en Nouvelle-France, le 19 juin 1625. Il est missionnaire chez les Montagnais, près de Québec, puis dans la Huronie où il fonde une mission. Il retourne en France en 1629 après la reddition de la colonie aux Anglais par Samuel de Champlain. Il revient en 1633 et retourne à la mission du lac Huron. Bien que les Iroquois soient en paix avec les Français, ils sont en guerre avec les Hurons. Malgré les menaces d'attaque, il préfère demeurer auprès de ses fidèles au lieu de prendre la fuite. Ainsi, le 16 mars 1649, il est capturé au cours d'une attaque. Il est ramené avec le père Gabriel Lalemant à la mission Saint-Ignace (dans la région de Midland, en Ontario) où tous deux meurent après avoir été torturés. Le pape Pie XI canonise le père Brébeuf le 20 juin 1930, en même temps que six autres jésuites victimes du même sort, entre 1642 et 1649;

CONSIDÉRANT qu'un changement de nom représente une démarche importante pour les citoyens;

CONSIDÉRANT que le nom de Gene-MacLellan pourrait être retenu pour un circuit d'artiste au parc Edgard-Davignon où l'on retrouve le pavillon La Romance;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de ne pas changer le nom de l'avenue Brébeuf mais plutôt de regarder la possibilité de créer un nouveau circuit Héritage au parc Edgard-Davignon relatant les talents des artistes musicaux issus de la population de Val-d'Or.

Demande de l'association du baseball amateur de l'Abitibi-Témiscamingue de dénommer le terrain connu sous le nom de Rallye Cap du nom de Carole-Talbot.

RÉSOLUTION 21-261

CONSIDÉRANT que Mme Carole Talbot serait toujours vivante;

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie du Québec ne décerne pas d'attestation d'officialisation pour un terrain de jeux. La commission recommande de suivre la directive de ne pas donner à un lieu le nom d'une personne vivante ou décédée depuis moins d'un an;

CONSIDÉRANT la résolution 09-93 du comité consultatif de toponymie;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de ne pas acquiescer à la présente demande.

Demande de M. Réginald Béland ainsi que M. Stéphane Dénomme de dénommer le parc de « BMX » de Val-Senneville du nom de Rivest.

RÉSOLUTION 21-262

- CONSIDÉRANT que M. Réginald Béland ainsi que M. Stéphane Dénomme n'ont pas été en mesure de déposer leur requête formelle puisque cette dernière a été détruite par l'eau;
- CONSIDÉRANT que nous n'avons pas reçu l'avis de la corporation des parcs dans ce dossier;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de reporter la décision dans ce dossier.
-

Dénomination de l'emplacement du Festival Harricana.

RÉSOLUTION 21-263

- CONSIDÉRANT la résolution 15-173 du CCT;
- CONSIDÉRANT le commentaire 16-B du CCT;
- CONSIDÉRANT le règlement 2013-10 visant à dénommer un parc, des immeubles ainsi que certaines nouvelles rues;
- CONSIDÉRANT l'attestation d'officialisation du 29 juillet 2013 de la Commission de toponymie du Québec;
- CONSIDÉRANT que le nom usuel est le parc Harricana, lieu des festivités du Festival Harricana;
- CONSIDÉRANT que le nom Harricana est utilisé à toutes les sauces le long de la rivière Harricana;
- CONSIDÉRANT qu'une partie de ce parc est dédiée aux pionniers de la municipalité de Vassan. Ce parc aurait pu porter le nom de parc de mes Aïeux;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de conserver le nom de parc Harricana ou de le remplacer par celui de parc de mes Aïeux.
-

Démantèlement du parc du Nordet.

RÉSOLUTION 21-264

- CONSIDÉRANT que nous n'avons pas reçu l'avis de la corporation des parcs dans ce dossier, mais qu'elle est favorable au déplacement de ce parc sur le site évoqué à la résolution 21-262;
- CONSIDÉRANT que le parc du Nordet fut nommé à l'époque de l'ex-municipalité de Val-Senneville;
- CONSIDÉRANT que suite au démantèlement du parc, il aurait lieu de le soustraire de la liste officielle;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de soustraire ce nom de la liste officielle et de porter le nom du Nordet au sein de la banque de noms pour une dénomination future.
-

Dénomination de l'impasse portant le numéro de cadastre 3 000 702 du cadastre du Québec située à l'intérieur du développement Pomerleau.

RÉSOLUTION 21-265

- CONSIDÉRANT que l'on retrouve 3 résidences ayant un accès à partir d'une impasse sans nom;
- CONSIDÉRANT que cette situation serait la cause de préjudices pour les résidents du secteur;
- CONSIDÉRANT qu'en situation d'urgence, il pourrait être problématique de retrouver ces résidences puisque leur adresse donne sur la rue du Quartz;
- CONSIDÉRANT que cette impasse est pratiquement située à la jonction des rues du Quartz et de la Pyrite;
- CONSIDÉRANT que la dénomination date de l'époque de l'ex-municipalité de Dubuisson;
- CONSIDÉRANT que la dénomination de ce secteur fait référence aux minéraux présents dans les gisements autour du lac De Montigny;
- CONSIDÉRANT que la tourmaline est présente dans la majorité des mines du secteur;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de dénommer l'impasse correspondant au lot 3 000 702 du cadastre du Québec, rue de la Tourmaline.
-

Dénomination des deux rues projetées au plan projet de lotissement sur une partie des lots 6 022 745 et 6 222 903 du cadastre du Québec (3^e Avenue EST).

RÉSOLUTION 21-266

- CONSIDÉRANT que la Corporation de développement industriel de Val-d'Or désire mettre en valeur deux nouvelles rues;
- CONSIDÉRANT qu'au moins une construction est projetée pour 2019;
- CONSIDÉRANT que la Corporation de développement industriel de Val-d'Or propose le nom de famille Brassard;
- CONSIDÉRANT qu'il n'existe aucune rue Brassard sur le territoire de la ville de Val-d'Or;
- CONSIDÉRANT que Mme Côté, à l'intérieur de son courriel, fait référence à la famille de M. Armand Brassard dont les deux figures de proue sont toujours vivantes;
- CONSIDÉRANT que M. Armand Brassard est un membre fondateur de la Corporation de développement industriel en 1967. Il fut le premier président actif de la corporation. Il participe activement au déploiement de la maison de soins palliatifs de la Source Gabriel. M. Brassard est originaire du Saguenay. Il s'établit à Val-d'Or en 1966. Associé dans la firme d'ingénieurs-conseils St-Amant Vézina Vinet Brassard qui devient par la suite Stavibel et maintenant une filiale de SNC-Lavalin. En 1966, Val-d'Or songe à faire naître un parc industriel. Un fonctionnaire de Québec désire plutôt favoriser la ville de Rouyn-Noranda. M. Armand Brassard connaissait l'individu pour avoir travaillé avec lui à Québec. Grâce à son leadership et sa compréhension de la machine gouvernementale, M. Brassard réussira à convaincre les autorités gouvernementales d'accepter le projet de parc industriel;
- CONSIDÉRANT que le fils de M. Armand Brassard, Pierre, est humoriste, acteur et animateur québécois. Il est une figure bien connue comme un membre du groupe humoristique Les Bleu Poudre à qui l'on doit l'émission de télévision 100 Limite et Taquinons la planète. Il fut ambassadeur de Val-d'Or;
- CONSIDÉRANT que les commissaires proposent de dénommer la seconde voie de circulation projetée rue Vanasse en l'honneur de M. Léo Vanasse;
- CONSIDÉRANT que M. Léo Vanasse était un homme d'affaires qui a laissé sa marque à Val-d'Or ainsi que dans la région. Il fut impliqué dans plusieurs entreprises de l'Abitibi-

Témiscamingue dont Northern Tire « Les Pneus Vanasse » située au 1258, 3^e Avenue. Son entreprise ayant pignon sur un point haut, les gens disaient la côte à Vanasse;

CONSIDÉRANT qu'il fut impliqué dans plusieurs entreprises oeuvrant dans le domaine du pneu, du transport et du crédit;

CONSIDÉRANT que M. Léo Vanasse est né le 14 juillet 1924 à St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond et est décédé le 5 janvier 2018 à Ottawa;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de dénommer la rue projetée sur une partie du lot 6 222 903 du cadastre du Québec, rue Brassard ainsi que rue Vanasse sur celle projetée sur le lot 6 022 745 du cadastre du Québec.

Plan-projet de lotissement sur une partie du lot 5 122 265 du cadastre du Québec (rue Bombardier).

RÉSOLUTION 21-267

CONSIDÉRANT que la Société de développement aéroportuaire de Val-d'Or désire mettre en valeur 16 terrains situés à l'ouest et au sud de la rue Bombardier sur une partie du lot 5 122 265 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas création de nouvelles rues, mais plutôt le prolongement de rues existantes;

CONSIDÉRANT ce projet, principalement la rue Bombardier, la rue Saint-Exupéry ainsi que la rue de la Météo;

CONSIDÉRANT qu'il aurait lieu de s'assurer de l'installation des plaques de rue adéquates;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de reconnaître le prolongement des rues existantes.

Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 21-268

Sur une proposition de Mme Éveline Laverdière, l'assemblée est levée à 13 h 42.

M. Jean-Paul Bordeleau, président

ÉRIC ST-GERMAIN, secrétaire